



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article1077>

Réunion-débat le 21 septembre 2015 - Mairie de Guéret

- Cercles locaux - Guéret (23) -

Association Pour Une Constituante
www.pouruneconstituante.fr

PCF 23
adresse web

**CHANGER DE PRESIDENT OU
CHANGER DE CONSTITUTION ?**

Date de mise en ligne : vendredi 24 juillet 2015

Une Assemblée constituante est-elle une réponse
à la crise ?

REUNION-DEBAT LE 21 SEPTEMBRE 2015

20h30 - 22h30
MAIRIE DE GUERET

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Le Cercle de Guéret a accepté la proposition du PCF23 d'organiser une réunion publique dont les principales modalités sont données ci-dessous. Notre Cercle essaie de ne négliger aucun aspect pour faire partager aux citoyens l'idée qui anime notre Association depuis 2007, à savoir qu'une nouvelle Assemblée constituante élue au suffrage universel, spécialement chargée de rédiger une nouvelle Constitution, permettrait de rétablir la souveraineté populaire et ainsi, de faire aboutir les combats légitimes menés ces dernières années. Après avoir notamment organisé des conférences, distribué des tracts, célébré le 29 mai, envoyé aux élus locaux creusois des informations, il nous a semblé très intéressant de participer à cette réunion car les membres de la fédération creusoise du PCF, rencontrés lors des préparatifs, considèrent qu'une Constituante doit émaner du Peuple et non pas d'un parti ou encore d'une personne « providentielle ». Rappelons que cette formation politique a un lien historique très fort avec les deux Constituantes de la Libération. Bien sûr, l'APUC est indépendante des partis et nous aurons l'occasion de le rappeler lors de la réunion.

Compte-rendu suite à la réunion du 22 juin 2015

Objet de la réunion du 22/06/15 au café « Le Moderne » : préparation de la réunion-débat prévue le 21 septembre 2015 à 20h30 à la mairie de Guéret.

Présents : 3 membres de l'Association Pour Une Constituante (John Groleau, Jean-Michel Parot, Yves Pillet), 1 membre du PCF23 (Alain Roudier) - *Marie-Hélène Pouget-Chauvat excusée* -. C'était la troisième réunion entre la fédération creusoise du PCF et le Cercle guérétois de l'APUC. Il est de nouveau rappelé que ces deux entités n'ont pas les mêmes objectifs et ne sont évidemment pas vouées à se fondre l'une à l'autre.

Il a été fixé définitivement les cinq points suivants :

- ▶ **Titre de la réunion du 21/09/15 : « Changer de président ou changer de constitution ? »**
- ▶ **Sous-titre : « Une Assemblée constituante est-elle une réponse à la crise ? »**
- ▶ **Objectif** : cette réunion se place sous le signe de l'éducation populaire. Après celle-ci, nous espérons que les participants auront une idée plus précise de ce qu'est une constituante, qu'il en a déjà existé à des moments décisifs de l'Histoire et qu'elle doit servir à redonner le pouvoir au peuple.
- ▶ **Les trois intervenants de l'APUC** seront John Groleau, Jean-Michel Parot, Yves Pillet.
- ▶ **Le ou les intervenants du PCF23 seront obligatoirement des membres de la fédération creusoise. En effet, la réunion doit garder son caractère local.**

Le déroulement envisagé est le suivant et deviendra définitif après le 1er juillet 2015, sauf avis contraire de l'une des deux entités citées plus haut :

- **1. Analyse de la crise** (économique, sociale, politique), introduction initiale indispensable pour relier la constituante à la réalité actuelle : durée : 15 min

- o 7min30 par l'association ;
- o 7min30 par le PCF23

- 2. Débat : 15 à 20 min

- 3. Rappel historique :

o Avant 1945 : (en incluant les cahiers de doléances) :

. Exposé : 15 min par l'association ;

. Débat : 15 min

o 1945-1946 :

. Exposé : 15 min par le PCF23 (en incluant le rôle du CNR) ;

. Débat : 15 min

- 4. Avoir un espace de temps de quelques minutes pour s'assurer que la question « *Qu'est-ce qu'une constituante ?* » a eu une réponse considérée comme satisfaisante par les participants.

- 5. Comment obtenir la mise en oeuvre d'une constituante ? Débat avec les participants (recueillir les propositions, les remarques, les questions, tous éléments susceptibles de nourrir le contenu d'une réunion suivante consacrée à l'approfondissement de cette seule question).

Association Pour Une Constituante
www.pouruneconstituante.fr

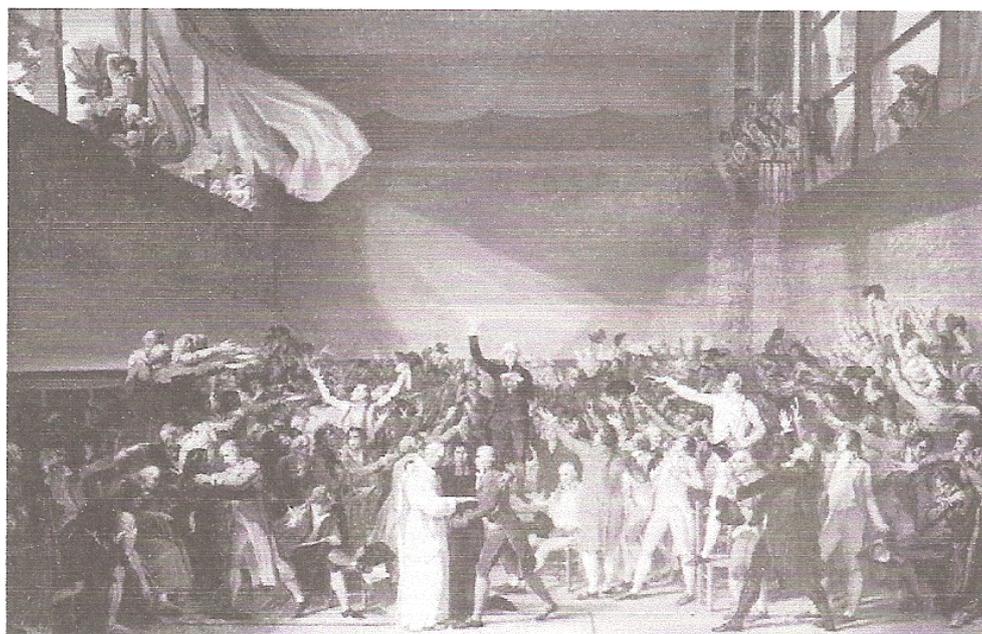
PCF 23
pcf23@wanadoo.fr

CHANGER DE PRESIDENT OU CHANGER DE CONSTITUTION ?

**Une Assemblée constituante est-elle une réponse
à la crise ?**

REUNION-DEBAT LE 21 SEPTEMBRE 2015

**20h30 - 22h30
MAIRIE DE GUERET**



Le 29 mai 2005, les Français ont voté NON au Traité Constitutionnel Européen. Leur vote a ensuite été piétiné lorsque le Parlement a validé le Traité de Lisbonne, jumeau du précédent.

Le 29 janvier 2015, Jean-Claude Juncker, en tant que président de la Commission européenne, déclare : « Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens ». On ne peut être plus clair !

Tract pour la réunion-débat du 21 septembre 2015